

# DROITS PARENTAUX dans les dispositions nationales

- ▶ Avis de prolongation du congé de maternité, de paternité ou d'adoption – Option « e »  
Congé partiel sans traitement pour toute une année.  
(avant le 1<sup>er</sup> juin)

Le \_\_\_\_\_

Madame Chantal Giasson  
Service des ressources humaines  
Commission scolaire des Trois-Lacs  
400 avenue St-Charles  
Vaudreuil-Dorion (Qc) J7V 6B1

**Objet : Congé partiel sans traitement en prolongation du congé de  
\_\_\_\_\_ Option « e » (5-13.27)**

Madame,

La présente a pour but de vous aviser de mon intention de me prévaloir d'un congé partiel sans traitement, en vertu de l'option « e » de la clause 5-13.27, en prolongation de mon congé de \_\_\_\_\_ (maternité, paternité, adoption).

Ce congé partiel sans traitement s'échelonnera sur toute l'année de travail 20\_\_\_\_ - 20\_\_\_\_. Je souhaiterais qu'il soit réparti comme suit : (indiquer votre choix, ex : nombre de groupes ou le pourcentage de tâche).

Je désire également continuer à participer aux régimes d'assurances collectives qui me sont applicables en versant la totalité des primes.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

\_\_\_\_\_  
Signature  
Nom et adresse

**(Il est recommandé de faire parvenir une copie au syndicat)**

(Conservez une copie)

**Note :** Si vous désirez vous prévaloir, pour une seconde année de travail complète, d'un congé sans traitement, vous devez faire parvenir un avis à la commission scolaire conformément aux délais prévus dans l'option 1, 2 ou 3 que vous avez choisie.